

# DÉLIBÉRATIONS

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réf. : CV/D49

Séance du 28 mai 2009 - Convocation du 22 mai 2009

Compte rendu affiché le 5 juin 2009

Président de séance : M. Jean-Claude OLLIVIER

Secrétaire de séance : Delphine ROGER

**Présents** : M. OLLIVIER, Mme GLATARD, M. CHATUT, M. RODRIGUEZ, Mme SORREL-DUNAND, M. BOUREZG, M. CHRETIN, Mme RIVE-OLLIVIER, M. AUROY, Mme GOYON, M. CLARET, Mme MARMONIER, M. GOJON, M. RACHAS, M. BUFFARD, Mlle COIN, Mlle ROGER, M. MACHURAT, M. MARTIN-RABAUD, Mme ORIOL, Mme CORSET, M. MANIKAS.

**Absents représentés** Mme LEBAHAR par Mme GLATARD, Mme BROSSARD par Mme MARMONIER, M. VALETTE par M. CHRETIN, Mme CHIGNARD par Mme RIVE-OLLIVIER, Mlle FERNANDES par Mlle COIN, Mme BARTHOD par Mme ORIOL, M. DESBOIS par M. MARTIN-RABAUD.

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	22
Votants	29
Exprimés	29

### **Objet : Programmation Politique de la Ville 2009**

Les actions "Politique de la Ville" font l'objet, chaque année, d'une programmation qui précise les directions prises par la collectivité et ses partenaires et permet de solliciter les aides financières correspondantes.

Pour 2009, le Conseil Municipal est invité à adopter le programme élaboré en concertation.

De même, dans le cadre de cette programmation, et notamment du Contrat Local d'Application du CUCS pour Neuville, il convient de solliciter de manière formelle auprès des partenaires les financements aux taux les plus élevés, pour les actions s'y référant.

Il convient d'adopter la programmation 2009 des actions "Politique de la Ville".

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- OUI l'exposé de Madame l'Adjointe déléguée,
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU le **Contrat Urbain de Cohésion Sociale** et sa convention locale d'application,
- VU le budget communal,
- CONSIDERANT les actions proposées dans la programmation 2009,
- **ADOpte la programmation financière 2009 (jointe en annexe) et autorise Monsieur le Maire à solliciter les financements permettant la réalisation des actions prévues aux taux les plus élevés possible,**
- **AUTORISE Monsieur le Maire à procéder à toutes les opérations relatives à cette affaire.**

Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

**Pour extrait conforme,  
Neuville, le 28 mai 2009  
Le Maire,  
Jean-Claude OLLIVIER.**

Acte rendu exécutoire après

- Dépôt en Préfecture le 03/06/2009
- Publication ou affichage le 03/06/2009
- Fait à Neuville-Sur-Saône, le 3 juin 2009  
Jean-Claude OLLIVIER, Maire.